Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260302-BC_2026_010-DE

**Décision 2026.010**

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DE FOUGÈRES AGGLOMERATION

## Séance du lundi 2 mars 2026 à 20h30

Le Bureau de Fougères Agglomération s'est réuni le **Lundi Deux Mars Deux Mil Vingt-Six** à vingt heures trente au Siège de FOUGERES AGGLOMERATION – Parc de l'Aumaillerie – 1 rue Louis Lumière – à LA SELLE EN LUITRE, sous la présidence de M. Patrick MANCEAU, Président.

**Étaient présents** :

Patrick MANCEAU – Président

Michel BALLUAIS – Marie-Claire BOUCHER – Bernard DELAUNAY – Joseph ERARD – Louis FEUVRIER – Alain FORET – Marie-Laure NOËL – Cécile PARLOT – Louis PAUTREL – Anne PERRIN – Jean-Claude RAULT – *Vice-présidents délégués*

Daniel BALLUAIS – Joseph BOIVENT – *Serge BOUDET* – Roland BOUVET – Roger BUFFET – Laurence CHEREL – Denis CHOPIN – Noël DEMAZEL – Christophe DEROYER – Franck ESNAULT – Christian GALLE – Michelle GARAVAGLIA – Hervé GUILLARD – Stéphane IDLAS – David LEBOUVIER – Alice LEBRET – *Laurent LEGENDRE* – Jean-Pierre OGER – Annick ROCHELLE – *Pierre THOMAS – Conseillers*

Nombre de Conseillers Communautaires :

| | |
|---|---|
| En exercice : | 38 |
| Présents : | 32 |
| Votants : | 32 |

**Date de la convocation** : 25 novembre 2025

**Vote** :

| | |
|---|---|
| Pour : | 32 |
| Contre : | 0 |
| Abstention : | 0 |

**Étaient excusés** :

Éric BESSON – *Isabelle COLLET – Evelyne GAUTIER-LE-BAIL* – Diana LEFEUVRE – André PHILIPOT – *Olivier POSTE –Conseillers*

*Isabelle BIARD – Conseillère Départementale invitée.*

Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260302-BC_2026_010-DE

**Fougères Agglomération** **2026.010**

## 2026.010B - Bâtiment relais ZA Aumaillerie - Conclusion d'un bail commercial Entreprise SAS ENJOYHOME FOUGERES

L'entreprise SAS ENJOYHOME FOUGERES est locataire depuis 3 ans d'une cellule et d'un bureau au sein du bâtiment d'entreprises de la ZA de l'Aumaillerie. Dans la poursuite de son activité, l'entreprise sollicite l'Agglomération pour l'établissement d'un nouveau bail commercial.

Il est proposé l'établissement d'un bail commercial disposant des conditions suivantes :

- Démarrage du bail : 1er mars 2026 ;
- Durée : 9 ans ;
- Surface louée : Surface totale de 154,85 m², soit :
  - L'atelier n°2 : d'une surface de 143,68 m²
  - Le bureau n°1 : d'une surface de 8,75 m²
  - Les sanitaires partagés d'une surface de 4,84 m² (compte tenu de la mutualisation avec une autre entreprise, il convient de retenir 50% de la surface pour la facturation, soit 2,42 m²) ;
- Tarif de location :
  - Pour le bureau : 90 € HT/m² ;
  - Pour l'atelier et ses annexes : 65 € HT/m² ;
- Montant du loyer : 872,00 € mensuel hors taxes et hors charges ;
- Destination : Les locaux présentement loués devront exclusivement servir à l'activité de travaux de construction et de rénovation.

**Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire DÉCIDE à l'unanimité :**

- **D'ÉTABLIR** un nouveau bail de location avec l'entreprise SAS ENJOYHOME FOUGERES, ou toute entité juridique s'y substituant, dans les conditions définies ci-dessus ;
- **D'AUTORISER** le Président ou le Vice-président délégué à signer tous documents afférents.

Fait et délibéré en séance le 02/03/2026
Pour expédition conforme,
Le Président
Patrick MANCEAU